

<http://pierre-alainmillet.fr/BFM-le-chauffage-et-la-democratie>



BFM, le chauffage et la démocratie...

- Lectures... -



Vénissieux: les habitants d'un immeuble exaspérés par des problèmes de chauffage
Exaspérés par des problèmes de chauffage, les habitants d'un immeuble à Vénissieux vivent en... Voir plus

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une anecdote illustrative de ce que sont les médias aujourd'hui et de la nécessité pour les citoyens de construire leur droit à l'information.

Beaucoup de logements du parc social ont besoin de rénovation thermiques lourdes, comme d'ailleurs beaucoup de logements privés. C'est le cas dans le quartier Léo Lagrange à Vénissieux. IL y a 3 ans, un incident sur le réseau avait marqué le quartier privé de chauffage pendant plusieurs jours et chacun s'en souvient encore. Cela avait notamment révélé une faiblesse particulière de ce quartier, une sous-station partagée par deux bailleurs différents, chacun avec son gestionnaire.

Le besoin de réhabilitation a été pris en compte et les deux groupes d'immeubles sont inclus dans le projet de rénovation urbaine qui a été validé en 2020. Ce sera une réhabilitation lourde, qui donnera enfin un confort thermique bien meilleur avec une forte baisse des consommations énergétiques donc des factures... Un des bailleurs a d'ailleurs déjà entamé la concertation locative, mais les travaux ne sont prévus sans doute que pour 2023...

Il y a donc encore 3 ans à attendre...

Si les années 2018 et 2019 avaient semblé normales, depuis l'automne 2020, de nombreux locataires se plaignent de chauffage insuffisant. Les deux bailleurs en tiennent compte et proposent parfois d'installer un radiateur électrique pour compenser, ils font de leur mieux pour optimiser les installations, monter la température de consigne... Pour la majorité des locataires, la situation est normale, mais comme dans tout immeuble mal isolé, donc mal équilibré, il reste des situations insatisfaisantes, voire peut-être anormales. Un bailleur annonce 10 réclamations sur 400 locataires... Difficile d'estimer le nombre de personnes concernées.

Dans cette situation, BFM TV diffuse une vidéo alarmiste affirmant *"les locataires n'ont plus de chauffage depuis 3 ans"* sur la base d'un témoignage, d'une personne bien connue, puisqu'elle a été députée tunisienne et qu'elle est un des soutiens local du député LREM Yves Blein. Visiblement, elle a accès à BFM TV qui diffuse ce sujet sans avoir interrogé ni le bailleur, ni le gestionnaire du réseau de chauffage, ni la métropole compétence pour le réseau urbain, ni la ville, ce qui ne l'empêche pas de reprendre une fake news *"il y a un litige entre le bailleur et la ville qui se renvoie la balle"*...

Cela provoque quelques réactions, je diffuse [un premier article](#) et BFM TV doit entendre quelques unes de ces réactions puisqu'elle programme un deuxième sujet et cette fois prend rendez-vous avec le bailleur et ... avec la ville. Michèle Picard me demande de leur répondre et je prends donc rendez-vous devant la chaufferie urbaine pour le décor...

Une heure avant, le journaliste appelle pour décommander en expliquant *"on croyait qu'il y avait un litige entre le bailleur et la ville, mais on vient d'interroger le bailleur et ce n'est pas le cas, donc il est inutile d'interroger la ville"*... Bien sûr j'insiste, on ne décommande pas un RV comme ça et je connais bien le dossier donc comme adjoint au maire et comme conseiller métropolitain, j'ai des choses à dire. Le journaliste très amical m'interroge pendant 20 minutes, le hasard fait qu'un locataire que je connais passe par là, c'est un responsable de la CNL... Donc le journaliste a un retour de locataire en plus... De quoi faire un nouveau sujet plus équilibré ?

Pas du tout ! BFM TV produit un deuxième sujet qui redit exactement la même chose avec un discours catastrophique d'une locataire qui dit se chauffer avec un poêle à pétrole... merci pour la pollution et les risques. Mais rien de ce qu'a dit le bailleur, rien de ce qu'a dit le locataire de l'amicale, rien de ce que j'ai dit !

Vive le journalisme ! Les relations de copinage avec un député LREM suffise pour faire le buzz, et peu importe la vérité, ou tout simplement la politesse avec les personnes que l'on rencontre.

Voilà, la liberté de la presse permet à BFM de dire ce qu'elle veut, et personne ne peut l'attaquer pour des mensonges. Mais la liberté de la presse va nécessairement avec la liberté pour le lecteur de choisir ce qu'il lit ou écoute. Et aucun habitant n'est obligé d'écouter BFM ! Certes cette chaine qui a le bras long a négocié avec les opérateurs télé pour être la première chaine qui s'allume quand on démarre une box.. résultat, beaucoup de citoyens qui ne la connaisse pas se retrouve à la regarder sans réellement l'avoir choisi.

Il est d'autant plus important de rappeler à tout le monde. Chacun a le droit de choisir ses sources d'informations. Aucun média n'est neutre. Il fait toujours des choix et il faut savoir lesquels pour comprendre ce qu'on lit ou écoute. Dans le cas de BFM, le choix est clair : LREM !